

Vienne

VIENNE Le centre de vaccination déménage au Manège

J.-L. C.



Après la vaccination, les patients peuvent se reposer entre un quart d'heure et une demi-heure, avant de récupérer leur certificat. À côté, une salle de secours est prévue en cas de nécessité. Photo Le DL /JLC

Installé en Vallée de Gère depuis le 15 janvier, le centre de vaccination du Département est désormais réaménagé à la salle du Manège, avec une augmentation croissante des vaccins dès cette semaine.

« Plutôt que d'avoir un centre de vaccination du Département en Vallée de Gère et un de la Ville ici, on a décidé de jouer collectif avec un seul centre au Manège, en relation avec l'État et les professionnels de santé. »

C'est en ces termes que Thierry Kovacs, maire de Vienne, a inauguré le centre de vaccination contre la Covid-19 réaménagé dans la salle de spectacle de l'espace Saint-Germain, ce lundi 15 février. En présence de Jean-Yves Chiaro, sous-préfet de Vienne, Sandrine Martin-Grand, première vice-présidente du conseil départemental de l'Isère chargée de la famille, de l'enfance et de la santé, Jacques Boyer, conseiller municipal délégué à la santé, entre autres.

Le Département, qui a la compétence santé en Isère, avait ouvert un site de vaccination au Centre gratuit d'information et de dépistage (Cegidd) en Vallée de Gère, le 15 janvier

dernier, pour lancer la campagne de vaccination du grand public éligible, c'est-à-dire jusqu'à présent les plus de 75 ans et les personnes souffrant de certains problèmes de santé. Ce centre présentait un certain nombre de contraintes en termes d'accessibilité, de stationnement ou encore d'espace, ne permettant pas de faire face à l'augmentation progressive du nombre de doses affectées au territoire, a résumé en substance Thierry Kovacs.

En lien avec le Département, les services de la Ville, coordonnés par Jacques Boyer, et ceux de Vienne Condrieu Agglomération ont œuvré pour réaménager le centre de vaccination départemental au Manège, dans un espace plus vaste, plus accessible et bénéficiant du stationnement de l'espace Saint-Germain.

Laissant le site du Cegidd, le centre de vaccination départemental a donc rouvert au Manège, dès ce lundi 15 février. Et il bénéficiera de plus de doses de vaccin de l'Agence régionale de Santé (ARS). De 150 à 200 vaccins par semaine dans les anciens locaux, le rythme passera à 250 vaccins dès cette semaine, 300 pour la semaine du 22 février, 450 dès mars, avec l'objectif d'arriver jusqu'à 800 doses par semaine durant le mois d'avril.

« Cette montée en puissance sera rendue possible grâce au travail des équipes du Département, de la Ville et de l'Agglomération, ainsi qu'à l'investissement à leurs côtés de professionnels de santé volontaires et des Sauveteurs secouristes du pays viennois, qui ont notamment prêté certains matériels », a souligné le maire de Vienne.

De nouveaux créneaux de rendez-vous devraient pouvoir ouvrir au Manège, mais, attention, la vaccination contre la Covid-19 a toujours lieu sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous se fait toujours sur keldoc.com ou sur santé.fr ou en contactant le standard départemental au 04 76 00 31 34 (de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30).



Après vérification de l'identité du patient, le deuxième rendez-vous est fixé avant la première vaccination.



Jean-Yves Chiaro, sous-préfet, Sandrine Martin-Grand, vice-présidente du Département, Thierry Kovacs, maire de Vienne, Tanguy Jestin, directeur adjoint de la Maison du Département, Patricia Devigne, directrice du CCAS, Jacques Boyer, conseiller municipal à la santé, et Hilda Dermidjian, adjointe aux affaires sociales, ont inauguré le centre de vaccination. Photos Le DL /JLC



La première injection du vaccin contre la Covid-19 est effectuée par un médecin ou du personnel soignant.

